

Un financement approprié : une condition essentielle à la réalisation de la mission universitaire au Québec

**Demande collective de réinvestissement
des établissements universitaires québécois**

**Budget 2023-2024
du gouvernement du Québec**

14 octobre 2022



Un bref rappel...

Deux prémisses aux demandes collectives de réinvestissement (2019 à 2021) :

1. *Nécessité d'augmenter le niveau de diplomation universitaire de la population québécoise*
2. *Accroître les capacités des établissements par une augmentation du financement comparable aux établissements universitaires des autres provinces canadiennes*

Une base de discussion commune :

1. *La reconnaissance de l'effort significatif du gouvernement du Québec au cours des deux derniers budgets, mais un nouveau réinvestissement est nécessaire pour relever les défis d'accessibilité et de réussite*
2. *Une demande collective d'un réinvestissement de l'ordre de 1 G\$ (sur cinq ans) pour pouvoir atteindre nos objectifs, basée sur deux études universitaires et un chantier gouvernemental*

La demande collective de réinvestissement des établissements universitaires québécois

Dans un environnement compétitif, national et international, pour l'attraction des talents dans tous les domaines et toutes les disciplines (population étudiante, corps professoral et enseignant et autres personnels) en contexte inflationniste :

1. Augmentation de la diplomation universitaire, par un accroissement de l'accessibilité
2. Soutien accru à la réussite étudiante, notamment auprès d'effectifs étudiants aux besoins particuliers de plus en plus variés
3. Rehaussement des capacités des établissements universitaires (ressources humaines, technologiques et matérielles) à offrir des programmes de formation pertinents et à jour, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, et à soutenir la recherche de pointe

Pour atteindre ces objectifs, voici les besoins des établissements universitaires :

1. Augmenter le personnel spécialisé afin de mieux soutenir la population étudiante, ainsi que le corps professoral et enseignant en poursuivant la croissance de ce dernier
2. Continuer le développement et l'adaptation de l'enseignement, de la recherche et de l'administration universitaire à un environnement numérique en constante évolution
3. Poursuivre le développement de programmes requis pour un apprentissage tout au long de la vie, afin de faire face à de nouveaux défis sociaux et économiques et offrir davantage de formations sous forme expérimentale, de stages et d'expérimentations en milieu de pratique
4. Accroître la capacité de recherche et les efforts visant à favoriser la mobilisation des connaissances et sa valorisation, en appui à la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI 2), un outil structurant
5. Rehausser le financement au PQI pour des bâtiments universitaires en raison des déficits d'espaces actuels pour l'enseignement et la recherche
6. Augmenter l'offre de logement abordable et durable (infrastructures vertes) dédié à l'effectif étudiant à l'aide du PQIU du MES ou par les programmes de financement existants financés par d'autres ministères

Pour ce faire, un financement croissant, prévisible et pérenne est **primordial**

En résumé...

A) Selon cinq axes, un réinvestissement récurrent intégré à l'enveloppe globale de fonctionnement de 1 G\$ est demandé pour la période de 2023-2024 à 2027-2028 (5 ans)

1. Augmentation de l'accessibilité, de la réussite et de la diplomation <i>(23-24 : 125 M\$)</i>	325 M\$
2. Transformation numérique accélérée et intégrée <i>(23-24 : 100 M\$)</i>	275 M\$
3. Valorisation de la formation universitaire <i>(23-24 : 25 M\$)</i> <i>Campagne de communication gouvernementale et bourses d'études</i>	65 M\$
4. Actualisation et enrichissement des programmes de formation <i>(23-24 : 75 M\$)</i>	210 M\$
5. Augmentation des capacités de recherche et de mobilisation des connaissances <i>(23-24 : 25 M\$)</i>	125 M\$
TOTAL (23-24 : 350 M\$)	1 G\$

B) Un programme d'infrastructures rehaussé et intégré au PQI (voir page 12)

A) Les cinq axes détaillés

1. Augmentation de l'accessibilité, de la réussite et de la diplomation – volet fonctionnement

- Offrir une **accessibilité accrue aux études universitaires**, notamment aux étudiantes et étudiants de première génération, en portant une attention particulière, aux membres des Premiers Peuples, aux personnes issues des groupes minoritaires, à l'accueil des étudiants internationaux ainsi qu'à la réalité des jeunes hommes
- Poursuivre les efforts pour **favoriser la réussite étudiante et la diplomation**

Notamment, en :

- a) Augmentant le personnel spécialisé
- b) Poursuivant la croissance du corps professoral et enseignant
- c) Soutenant les initiatives de formation en collaboration avec les milieux de pratique professionnelle

A) Les cinq axes détaillés (suite)

2. Transformation numérique accélérée et intégrée : des prémisses

- a) **Mise à niveau importante** à effectuer, **notamment en matière de sécurité de l'information**, dans le respect des cadres législatifs et réglementaires, pour assurer l'atteinte des standards de qualité des établissements d'enseignement supérieur sur la scène internationale
- b) **Changement de paradigme dans l'accès aux RI et à la TN** qui entraîne une augmentation des dépenses de fonctionnement, notamment en raison du développement rapide des services en infonuagique
- c) **Les établissements universitaires québécois regroupés constituent un partenaire de choix** pour faire du Québec un leader dans le domaine du numérique, notamment en répondant aux orientations du [Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur](#), du [Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur](#) ainsi que du [Baromètre numériQc](#)

A) Les cinq axes détaillés (suite)

2. Transformation numérique accélérée et intégrée : priorités d'action

- a) Accélérer la mise en place de mesures de sécurité de l'information par un investissement significatif à court terme
- b) Poursuivre l'enrichissement des environnements d'apprentissage et de l'expérience étudiante par la pédagogie active, l'apprentissage par simulation, et l'utilisation judicieuse des technopédagogies
- c) Poursuivre la démocratisation de la formation universitaire, notamment en continuant de développer et d'offrir l'enseignement comodal, hybride et à distance, selon les besoins et contextes particuliers
- d) Développer et donner accès de manière accrue à l'intelligence d'affaires, à l'intelligence artificielle et à des logiciels et outils informatiques à la fine pointe de la technologie, notamment par le biais de licences

L'amélioration des compétences numériques du citoyen (population étudiante, corps professoral et enseignant, autres personnels) bénéficiera à l'ensemble de la société, et ainsi qu'aux employeurs; elle contribuera à l'augmentation de la productivité et de la richesse collective, notamment par une adéquation renforcée de l'offre de formation aux besoins du monde du travail

A) Les cinq axes détaillés (suite)

3. Valorisation de la formation universitaire

Campagne de communication gouvernementale et bourses d'études

Afin d'augmenter, en particulier, les admissions au baccalauréat, notamment par des activités accrues :

- a) De recrutement plus régulières et mieux soutenues ainsi que par une stratégie spécifique et plus généreuse d'octroi de bourses d'études
- b) De maillage avec les réseaux collégial et scolaire afin de multiplier les activités de sensibilisation appuyées par des ambassadrices et ambassadeurs québécois significatifs

A) Les cinq axes détaillés (suite)

4. Actualisation et enrichissement des programmes de formation

- Favoriser leur adaptation, aux attentes actuelles et futures du marché du travail et de la société en misant notamment sur l'interdisciplinarité
- Assurer une meilleure conciliation études-travail-famille
- Développer une offre accrue de stages et d'expérimentations, en renforçant les rapprochements avec les milieux de pratique, les ordres professionnels et les autres acteurs clés de la société civile
- Accélérer le développement de la reconnaissance des acquis expérimentiels et des compétences dans les parcours académiques

A) Les cinq axes détaillés (*suite et fin*)

5. Augmentation des capacités de recherche et de mobilisation des connaissances

- Accroissement de la capacité de recherche et des efforts visant à favoriser la mobilisation des connaissances et sa valorisation, en appui à la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI 2), un outil structurant mis à en place par le gouvernement

Notamment, par l'augmentation :

1. Du financement consacré aux équipements et aux infrastructures de recherche et à leur maintien
2. Du nombre et de la valeur de bourses d'études accordées aux étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs

B) Un programme d'infrastructures rehaussé et intégré au PQI

Augmentation de l'accessibilité, de la réussite et de la diplomation, via un programme d'infrastructures vertes

- Rehausser le financement au PQI pour des bâtiments universitaires en raison des déficits d'espaces actuels pour l'enseignement et la recherche et en prévision des hausses démographiques à prévoir à moyen et long terme et en assurer leur maintien (estimation du montant à discuter avec le MES)
- Offrir de manière accrue du logement abordable dédié à l'effectif étudiant :
 - a) L'enjeu du logement étudiant doit être intégré au PQI en collaboration avec le MES, autant pour de nouvelles constructions que pour la rénovation des unités existantes
 - b) Une structure de concertation entre les établissements et les différentes parties prenantes concernées, principalement gouvernementales, doit être créée pour analyser les enjeux et projets potentiels en fonction des réalités des différents campus et de leur localisation
 - c) Des enveloppes importantes doivent y être consacrées sur les cinq à dix prochaines années, démarrant dès 2022-2023 : estimation de 1,2 à 2,3 G\$

Conclusion

Des constats partagés pour le développement de la société québécoise

1. Un retard de scolarisation universitaire au Québec qui constitue un frein à son plein développement, à sa productivité et sa compétitivité sur la scène internationale
2. La nécessité, particulièrement en contexte inflationniste, de garantir aux universités une capacité de fonctionner dans un environnement hautement compétitif afin qu'elles assument pleinement leurs missions selon les plus hauts standards de qualité
3. L'importance de la valorisation de la formation universitaire et de la mobilisation des connaissances au sein de la société civile, pour ses bénéfices sociaux, économiques et culturels

Conclusion

Les universités québécoises, des acteurs clés pour le développement du Québec

1. Forment la main-d'œuvre de demain, en nombre et en qualité
2. Développent les savoirs, savoir-faire et savoir-être qui sont le creuset des innovations technologiques et sociales
3. Stimulent l'entrepreneuriat
4. Sont la pépinière des changements sociaux et technologiques
5. Attirent les talents d'ici et d'ailleurs dans tous les domaines et toutes les disciplines et constitue un bassin de recrutement majeur pour les employeurs
6. Agissent pour le bénéfice autant des régions que des centres urbains du Québec

Quelques chiffres tirés de l'étude du professeur émérite Pierre Fortin (2021)

1. Le retard de scolarisation au Québec
 - 38 % des 25 à 34 ans détenaient un baccalauréat ou plus en 2020 (Ontario : 44 %; moyenne de l'OCDE : 40 %)
2. Ce retard s'est accru au cours des 25 dernières années
 - Passant de 3 % à 6 % par rapport à l'Ontario
3. L'impact considérable de l'obtention d'un diplôme universitaire de niveau baccalauréat ou plus
 - Croissance économique : ajout de 6 points de pourcentage de 2000 à 2019
 - 1,3 M\$ de plus, avant impôts, pour les diplômé.e.s au cours de leur carrière
 - Taux de rendement d'obtention du diplôme = 12 %

Quelques chiffres tirés de l'étude du professeur émérite Pierre Fortin (2021) (suite)

4. L'écart de revenus disponibles pour le fonctionnement des établissements universitaires québécois par rapport à ceux des autres établissements universitaires canadiens
 - 1,252 G\$ en 2018-2019 (Canada); 900 M\$ (Ontario)

5. L'accroissement important de cet écart de 2001-2002 à 2018-2019
 - L'écart, avant ajustement pour le coût de la vie, durant cette période, est passé de 284 M\$ à 1,444 G\$

Rappel de quelques recommandations tirées de l'Évaluation comparative du financement des universités (Groupe de recherche en économie publique appliquée [GREPA], 2022)

1. « *Le Québec doit se donner l'ambition de rejoindre le Danemark ou le Royaume-Uni en matière de financement...* »
 - Demande de subventions additionnelles de 2 G\$ dans les universités, les fonds de recherche, les prêts et bourses et les mesures fiscales
2. La performance ne doit pas être :
« *la composante dominante d'une formule de financement des universités* », étant donné les effets indésirables qui l'emportent sur les gains, elle suggère plutôt de « *réduire les enveloppes qui dépendent des inscriptions étudiantes pour augmenter le financement inconditionnel* »
 - Introduction d'indicateurs (incitatifs) communiqués en temps opportun aux établissements et raisonnablement contrôlés par ceux-ci

Deux études (Pierre Fortin, 2021 et GREPA, 2022) en cohérence avec les constats du chantier *L'Université québécoise du futur (2020)*

1. *« Le financement [approprié et diversification des variables associées à sa détermination] des universités et de la recherche constitue une condition incontournable de la réalisation des missions de l'université. »*
2. *« ... parmi toutes les dépenses publiques, le financement des universités et le financement de la recherche sont essentiellement un investissement dans l'avenir de la société. »*
3. Sa recommandation :
« Que se poursuivent les efforts du gouvernement du Québec pour améliorer le financement public des universités québécoises avec pour objectif d'assurer à ces dernières un niveau de financement global qui [...] leur permette d'assurer une formation et une activité de recherche et de création à la hauteur des normes de qualité et de réussite généralement acceptées en Amérique du Nord [contexte de concurrence]. »

Un financement approprié : une condition essentielle à la réalisation de la mission universitaire du Québec
Demande collective de réinvestissement des établissements universitaires québécois, en date du 14 octobre 2022
Budget 2023-2024 du gouvernement du Québec
 Complément d'information au document transmis le 20 octobre 2022

Selon cinq axes, un réinvestissement récurrent intégré à l'enveloppe globale de fonctionnement de 1 G\$ est demandé pour la période 2023-2024 à 2027-2028 (5 ans). Le détail annuel du réinvestissement demandé se présente comme suit, de manière cumulative :

Axes	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28
1) Augmentation de l'accessibilité, de la réussite et de la diplomation	125 M\$	230 M\$	260 M\$	290 M\$	325 M\$
2) Transformation numérique accélérée et intégrée	100 M\$	185 M\$	215 M\$	245 M\$	275 M\$
3) Valorisation de la formation universitaire <i>Campagne de communication gouvernementale et bourses d'études</i>	25 M\$	50 M\$	55 M\$	60 M\$	65 M\$
4) Actualisation et enrichissement des programmes de formation	75 M\$	150 M\$	170 M\$	190 M\$	210 M\$
5) Augmentation des capacités de recherche et de mobilisation des connaissances	25 M\$	85 M\$	100 M\$	115 M\$	125 M\$
TOTAL	350 M\$	700 M\$	800 M\$	900 M\$	1 G\$